



# La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382  
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex  
Site web : [randoceretane.org](http://randoceretane.org) Contact : [secretaire@randoceretane.org](mailto:secretaire@randoceretane.org)

---

Céret, le 28 janvier 2019

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **LUNDI 28 JANVIER 2019**

**Participant.e.s** : Pilar Lopez, Bernard Lambert, Jean-Pierre Taradellas, Gérard Montel, Guy Rampon, Françoise Taradellas, Arlette Taramini, François Batlle

**Excusé.e.s** : Christiane Agrafeil-Colis, Maurice Bénichou, Brigitte Roussel et Claudette Montel.

Bernard Lambert ouvre la séance : le Compte Rendu du Conseil d'Administration du 28 novembre 2018 est validé.  
Celui-ci sera transmis aux Webmestres pour insertion dans le site.

### **1. DIFFUSION DU FICHIER DES ADHERENTS**

BEL présente la demande de Maurice Bénichou souhaitant obtenir le fichier des adhérentes.

Celui-ci sera diffusé aux membres du bureau une fois par an.

Responsable de la diffusion GUR. A diffuser fin JANVIER à tous les administrateurs.

Il est confirmé qu'un envoi sera transmis tous les mois (fin du mois pour que les animateurs reçoivent de BRR la feuille de participation à jour des dernières adhésions) à BEL BRR et FRT.

### **2. FRAIS DE DEPLACEMENT LORS DES FORMATIONS :**

Ce point sera repris lors du prochain C.A..

### **3. SINISTRE DANS LE CADRE D'UNE MISSION.**

Le Club peut-il prendre en charge la «franchise, reste à charge » qui incombe à un membre de L.R.C. suite à un accident dans le cadre de sa mission ?  
C'est délicat ! Comment faut-il procéder pour éviter les abus ?  
Aucune décision n'est prise.

Il est convenu de contacter et exposer le cas aux assurances locales ; pour une franchise allant de 200 à 300€ - assurer 40 animateurs, administrateurs, baliseurs dans le cadre d'une mission dûment justifiée par le Club.  
JPT – PIL et FRT sont chargés de contacter une ou deux compagnies sur Céret.

### **4. BUDGET RS®**

Le Club s'étoffe 5 animateurs RS® sont formés.

A ce jour, il est prévu 2 sorties par mois.

Les animateurs de RS se sont réunis, et ont décidé d'émettre un sondage auprès de certains.es. adhérents.es.

Nous n'avons pas eu en retour beaucoup de réponses – 12 retours.

Il a été décidé de réaliser une campagne de communication auprès des médecins, kinésithérapeutes. Ceux-ci seront destinataires de flyers avec une lettre d'accompagnement.

Les frais pour cette campagne s'élèvent à 84€.

BEL soumet cette dépense au vote. Il a été voté favorablement à l'unanimité.

BEL précise qu'il serait souhaitable que d'autres animateurs se forment à la Rando Santé ; l'objectif étant de programmer une rando santé toutes les semaines.

Un animateur – rice – non titulaire du SA1 peut-elle participer à la formation Rando Santé ?

BEL se renseigne auprès de Rose-Marie MONGE, Présidente du Comité.

### **5.RELANCE DES NON RENOUVELLEMENT**

Le non renouvellement d'une quarantaine de personnes nous interpelle.

Pour quelle raison ? ...

Faut-il relancer les 25 personnes ?

Il est voté favorablement.

BEL prépare un courrier de relance.

### **6.JOURNÉE DES ANIMATEURS**

La journée du 8 février est l'occasion d'échanger avec les animateurs, Qu'est-ce qui préoccupe les animateurs ? Classification des randonnées, utilisation de IBP, trousse de secours, le covoiturage.

De plus, il sera présenté l'activité - soutenue - pour l'année : Assemblée Générale, forum rando de la ronde, Aravia, Fête du Club.... afin de susciter des bénévoles pour l'organisation.

.../...

## **7. JOURNÉE BUNYETTES – DIMANCHE 31 MARS 2019**

Maurice a recherché, démarché pour nous présenter un projet.

Sortie découverte en bus à Nébias dans l'Aude, avec une randonnée de 4 km  
Le repas tiré du sac sera pris en commun dans une salle communale mis à notre disposition, où nous partagerons la traditionnelle Bunyette.

Deux transporteurs ont été sollicités

- TENAS Bus de 54 personnes pour 620€
- PAGES Bus de 53 personnes 560€ + repas au chauffeur.

Une participation de 12€ sera demandée à l'inscription.

Nous sommes d'accord pour lancer un sondage auprès des adhérents avec une date de retour au 10.02.2019 (on n'envoie pas de courrier délai trop juste).  
Transmettre le sondage aux Webmestres pour insertion dans le site

Selon les réponses au sondage il est envisagé en remplacement

- 2<sup>ème</sup> choix : le Perthus... salle des Fêtes ...
- 3<sup>ème</sup> choix : sur place mas de Nogarède.. ? disponibilité de la salle.
- 

## **8. FETE DU CLUB**

La Fête du Club avait été programmée le 23.06

Suite au sondage effectué auprès de nos adhérents en 2017, la majorité a souhaité reporter la Fête au mois de septembre.

Il est acté que la Fête du Club est reportée au 8 ou au 22 septembre 2019 selon les disponibilités des salles, Mas de Nogarède ou Founkalde.

Françoise se charge de la réservation des salles.

La salle du Mas de Nogarède étant libre le 22 septembre, cette date est retenue pour la Fête du Club.

## **9. TROMBINOSCOPE**

Les membres du CA sont d'accord pour la réalisation du trombinoscope.

Ceux-ci sont invités à apposer leur signature pour avaliser la diffusion des photos sur le site.

Lors de la journée des animateurs du 9.02. il sera proposé aux animateurs de réaliser leur trombinoscope. Ils devront également signer le document pour accord.

## **10. ADHESIONS**

Guy Rampon fait le point sur les adhésions : 251 à ce jour.

.../...

## **11. PARTICIPATION A L'A.G. du CDRP 66.**

Bernard Lambert et Maurice Bénichou participeront le 8.02 à l'A.G. du C.D.R.P  
BEL fait parvenir le chèque d'un montant de 30€  
Françoise confirme auprès du Comité Départemental la participation de  
Bernard et de Maurice et transmettra le chèque d'un montant de 30€ au  
Comité.

## **12. GRILLADE DES BENEVOLES DE LA RONDE 2018**

La date du jeudi 16 mai à Saint-Ferréol a été retenue.  
Bernard contacte Robert Marty pour l'organisation de la journée des  
animateurs.  
Françoise réserve le site et prépare l'invitation aux bénévoles.  
La Réservation pour le site de Saint-Ferréol et le mas de Nogarède (en cas de  
mauvais temps) sont OK pour la journée.

## **13. PRESENCE D'UN CHIEN LORS D'UNE RANDONNEE**

Demande d'une randonneuse pour prendre son chien tenu en laisse et en  
s'engageant de rester en fin de groupe.  
Le règlement intérieur Art 7 stipule « que les chiens ne sont pas admis en  
randonnée hormis les chiens guides ».  
Bernard s'engage à rencontrer l'adhérente pour lui re-préciser la teneur du  
règlement intérieur.  
Le CA réaffirme le respect du règlement intérieur

## **14. RENCONTRE Marche Nordique DU 11.01.2019 AVEC SAINTE MARIE -BUDGET -**

Bernard Lambert apporte une précision concernant la rencontre du 11 janvier.  
La réception n'a générée aucun frais à la Randonnée Cérétane.

## **15. DISPOSITIF « VILLE VIVEZ. BOUGER »**

Nous avons réceptionné un courrier de la mairie de Céret demandant si L.R.C.  
souhaite adhérer au dispositif « Ville vivez bougez »  
Il est voté favorablement pour participer au dispositif.  
Nous sommes en attente d'une programmation d'une réunion en Mairie.

.../...

## **16. PARTICIPATION DE L.R.C. A L'EDITION 2019 DE LA RONDE.**

L.R.C. participe à l'organisation de la randonnée de la Ronde Cérétane.  
La Ronde Cérétane proposerait un nouveau itinéraire ... monter par la piste du PIC DE GARCE et redescendre du côté de la terrasse au soleil...

## **17. MARCHE POUR LA VUE**

L.R.C. doit-elle prendre la relève ? Report au prochain CA.

## **18. TROUSSE DE SECOURS**

BEL propose de programmer une journée  
On en parle à la journée des animateurs du 8.02.2019.

## **19. NOUVEAU CONTRAT ASSURANCE LOCAL**

Le devis réceptionné de MMA semble onéreux par rapport à notre ancien local.  
Il est décidé de solliciter les assureurs locaux.  
Françoise demande auprès de MMA copie de l'ancien contrat pour comparer les tarifs.  
Françoise consulte les assureurs pour des devis.

Prochain C.A. : lundi 25 mars 2019 14h  
au 2 Rue Jean Amade